



version luxembourgeoise sous bigs.lu

Communiqué de presse, 19 mai 2023

BIGS, Mouveco sud Natur&Ëmwelt Suessem Faits nouveaux !

Début mars de cette année, le ministre des Travaux publics et la ministre de l'Environnement ont déclaré à la presse qu'il serait œuvré à une variante alternative pour un contournement de proximité pour préserver la zone Natura 2000 et le Bobëscht entre Sanem et Bascharage.

Mais, la nouvelle variante est maintenant de nouveau mise en cause à Bascharage. Le ministre des Travaux publics a déclaré lors d'une réunion publique que toutes les options seraient encore possibles et que le conseil de gouvernement devrait prendre une décision (probablement après les élections communales).

(suite p. 2)

Contournement de Bascharage

Nous encourageons le Ministre des Travaux publics et la Ministre de l'Environnement de rester sur la nouvelle piste et de tout faire pour que la zone Natura 2000 et le Bobëscht ne soient pas touchés!

Le 23 mai le Ministre François Bausch a visité le Bobëscht avec trois agents. S'il nous avait prévenu nous l'aurions accueilli avec plaisir et l'accompagné à travers la forêt !

Un bref retour en arrière

Après beaucoup de va et vient, le conseil de gouvernement s'était décidé, le 29.7.2016, pour la variante 2 du contournement à travers la zone Natura 2000 et le Bobësch.

La commune de Sanem, ensemble avec le groupe de travail « contournement », avait mené une grande campagne d'information contre cette variante et est allée en recours, le 26.10.2016, contre cette première décision. La commune a été déboutée par le tribunal, non pas pour des raisons de fond, mais parce qu'elle était prématurée.

Le 17.7.2018, la loi de financement du contournement a été votée avec 56 voix pour. Les valeurs élevées en Nox à Bascharage – mesurées en 2011 avec des appareils non homologués par l'UE – et supérieures aux valeurs limites (40 µg/m³) de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) ont servi d'argument principal. A la Chambre, des valeurs fausses de 80 µg/m³, donc le double des valeurs limites, ont même été avancées.

Quelques jours plus tard, le 20.7.2018, le conseil communal de Sanem a décidé de ne pas aller en recours, en tant que commune, lorsque le projet sera définitivement approuvé par la ministre de l'Environnement. Deux arguments étaient déterminants : 1) les valeurs hautes annoncées en Nox et 2) un avis juridique sommaire de l'avocat de la commune disant que maintenant il n'y aurait plus guère de chances juridiques devant un tribunal. Au sein même du conseil communal, les avis divergeaient à ce sujet.

L'état de la circulation a évolué

La mise en double voie de la ligne de chemin de fer Pétange-Luxembourg et également l'introduction de la gratuité du transport public ont aujourd'hui contribué à ce que 2-3 fois plus de personnes prennent le train pour aller à Luxembourg Ville, laissant leur voiture privée au garage.

Il y a quelques semaines, le grand parking à étages à la gare de Rodange avec 1600 places a ouvert, utilisé par beaucoup de frontaliers pour continuer en train, amenant un délestage considérable de la circulation routière.

Nos voitures aussi ont continué à être développées de façon à produire moins de gaz d'échappement. A ne pas oublier aussi l'électromobilité. On travaille plus au homeoffice. Les jeunes commencent lentement à utiliser le carsharing comme alternative. Une amélioration substantielle supplémentaire serait amenée par l'installation de feux de circulation intelligents et par une voie priorisée ouverte aux bus, promise depuis des années par le ministère de la mobilité.

Un nouveau plan de mobilité, PNM 2035, a été élaboré, misant d'abord sur une amélioration du transport public. La liaison via l'A13 et l'A4 en direction de Luxembourg-Ville doit être améliorée et l'idée

d'une nouvelle voie de transit via un contournement à Dippach et Schouweiler serait abandonnée.

Les valeurs en Nox ont heureusement chuté massivement à Bascharage. Depuis l'installation d'une station de mesurage fixe près de la brasserie, homologuée par l'UE, nous avons une moyenne annuelle en 2018 de 42 µg/m³ (et non 80), en 2019 de 38 µg/m³, en 2020 de 29 µg/m³, en 2021 de 27 µg/m³, en 2002 de 25 µg/m³ et, pendant les 4 premiers mois de cette année, la moyenne était de 23 µg/m³.

Au fond, les mesures proposées par la commune de Sanem et les autres acteurs du terrain dans le cadre de la soi-disant variante 0+ sont entrain de porter leurs fruits et l'argument des valeurs élevées ne compte plus, heureusement aussi pour les gens de Bascharage.

Crise de climat et de biodiversité

En ce qui concerne l'environnement, la situation s'est détériorée quant aux changements climatiques, la perte de la biodiversité ou le scellement des sols, mais aussi la qualité de l'air par les déjections atmosphériques de l'industrie. Surtout au Sud du pays, nous devons tirer fermement le frein. Nous savons aussi que de vieilles forêts locales et interconnectées ne peuvent pas être compensées à court ou moyen terme.

L' »Observatoire de l'Environnement Naturel « tire la sonnette d'alarme en ce qui concerne la perte en biodiversité au pays. Le conseil citoyen et le conseil scientifique citoyen ont retenu la sauvegarde des forêts comme priorités de leur avis sur le PNEC (Plan National de l'Energie et du Climat).

Comment le dossier a-t-il évolué sur le plan juridique ?

En juillet 2022, la ministre de l'Environnement a demandé un avis juridique. Il y a été retenu que les chances de succès de l'Etat en cas de recours de la commune ou d'autres intéressés seraient mauvaises. La « raison impérieuse d'intérêt public majeur », retenue en 2016 pour pouvoir détériorer une partie de la zone Natura 2000, ne compte plus, puisque d'autres valeurs de pollution de l'air sont aujourd'hui mesurées. Le gouvernement a besoin de dates fiables et actualisées pour pouvoir motiver une nouvelle décision et il doit également considérer l'impact sur l'environnement.

2023 #Bobbleift#

Comme initiative de citoyens et comme organisations environnementales nous sommes ouverts pour discuter de propositions durables et sensées qui peuvent apporter une amélioration de la situation de la circulation et ne nuisent plus aux zones naturelles et aux forêts, mais nous savons aussi continuer à nous défendre.

Le Bobësch doit aussi être protégé et classé comme zone Natura 2000 !

Avis de la BIGS

«Enquête Commodo-Incommodo No dossier 1/21/0622 KRONOSPAN Luxembourg S.A.»

La BIGS asbl (Biergerinitiativ Gemeng Suessem) a formulé les réclamations et propositions suivantes dans le cadre de la procédure publique:

Nous regrettons qu'il ait été quasiment impossible d'estimer les effets cumulés, étant donné que «l'extension de l'usine KRONOSPAN» constitue une nuisance supplémentaire par rapport à l'usine existante (nuisances qui n'ont toujours pas été éliminées : bruit, poussière et odeur). Du point de vue de la protection de l'environnement et de la santé des humains, toutes les émissions et les immissions de polluants de l'ensemble de l'usine KRONOSPAN, c'est-à-dire l'usine existante plus une troisième centrale électrique CHP III, un entrepôt de liants et une nouvelle ligne de production de panneaux de particules, ainsi que toutes les extensions futures telles que nouveau parc à bois, tour de recyclage, nouvel accès à l'usine ou nouveau réseau ferroviaire, sont à prendre en compte.

La présente étude d'impact sur l'environnement (rapport EIE) ne donne aucune information sur cet aspect extrêmement important, c'est-à-dire sur l'ensemble des effets cumulés ! Il aurait été judicieux de dresser un tableau des émissions et des immissions de polluants déjà mesurées et de les comparer.

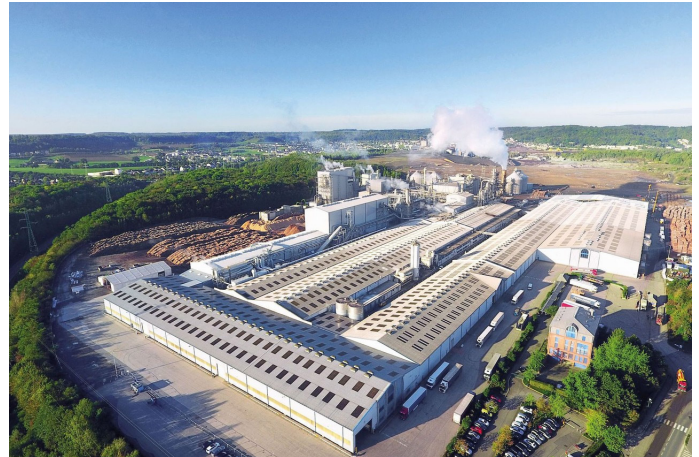
Nous nous demandons également si la conformité avec le PSP «plan sectoriel paysage» et les grandes lignes du PNM 2025 (plan de mobilité) a été vérifiée, sachant que le plan de mobilité n'est pas encore une loi en soi, mais qu'il donne les grandes orientations en matière d'organisation des transports resp. de la mobilité. Idem pour le nouveau PDAT (plan directeur de l'aménagement du territoire) et le PNEC (plan national de l'énergie et du climat).

Nous considérons surtout que le trafic annuel supplémentaire (70.000 + 50.000 camions) est problématique, car nous estimons que les mesures d'atténuation proposées au chapitre (8.1.2) sont inefficaces. Nous rejetons radicalement toutes les considérations relatives à un accès supplémentaire, par le CR175 (Sanem/Niederkorn), c'est-à-dire à travers une zone résidentielle déjà affectée par une circulation dense.

De plus, cette charge de trafic supplémentaire signifie également une détérioration de la qualité de l'air par les gaz d'échappement ainsi qu'une augmentation du bruit. (Par conséquent, il est urgent d'élaborer un concept global de «circulation» pour cette région - Bascharage, Sanem Differdange, Pétange).

Lors de la construction de la première usine de KRONOSPAN, on nous avait déjà promis que les livraisons et les évacuations se feraient par le rail. Nous saluons expressément et posons comme condition absolue que cela se fasse enfin maintenant et espérons une mise en œuvre rapide ! Un rapport de 75% de rail et 25% de camion est souhaitable.

Nous nous demandons également si une installation de couplage chaleur-force (CHP combined heat and power) d'une capacité de 1 300 tonnes de bois usagé par jour



provenant d'un rayon de 300-500 km, ne dépasse pas le cadre régional et n'enfreint pas la directive européenne «..... les déchets doivent être traités/valorisés/stockés dans le pays même.....».

Aux émissions annuelles de CO2 prévues pour la centrale CHP III (18.000 tonnes/an), il faut ajouter les émissions annuelles de CO2 dues au transport par camion et par train : 21.987 tonnes/an. Dans quelle mesure sommes-nous encore conformes à nos objectifs en matière de politique climatique?

En conclusion, nous constatons que les problèmes existants depuis le début de la mise en service de l'usine (bruit, poussière, odeur) n'ont toujours pas été résolus et qu'il y a régulièrement des dépassements et des plaintes (pétition BIGS 2022 avec plus de 400 plaintes, plus les plaintes personnelles). Nous saluons certes l'élévation de la cheminée de 40 m à 55 m, mais nous espérons que ce ne sera pas la seule mesure, car cela ne réduira pas les polluants en soi. Des installations de filtrage performantes, l'extension de l'installation d'arrosage (tenir compte du problème de l'évacuation et traitement des eaux usées - protection de la Chiers) et la couverture des halls de livraison et d'évacuation sont ici indispensables.

Comme nous estimons que l'étude d'impact sur l'environnement (rapport EIE) n'a pas examiné tous les aspects de la protection de l'homme et de l'environnement, et que nous considérons le projet d'extension comme surdimensionné pour notre région déjà affectée, nous nous prononçons, en tant que BIGS, contre l'adoption de ce rapport et demandons l'établissement d'un nouveau rapport qui tienne compte des réserves et des suggestions de la présente opposition.

Nous partageons et soutenons par ailleurs les critiques détaillées et propositions concrètes concernant les obligations à imposer à la KRONOSPAN, proposées par le Mouvement Ecologique, régionale Sud, dans son avis.

Les deux avis de novembre 2022 et de mai 2023 de la BIGS sont accessibles sous :

<https://www.bigs.lu/kronospan>

Finances

Le rapport d'activités présenté lors de l'assemblée générale de la BIGS du 16 mars 2023 à la « Brasserie du Boulodrome » a listé l'effort financier de l'association en matière de contournement. Depuis 2021 plus de 46.000 euros ont été investis en frais d'avocat (www.bigs.lu). Nous sommes actuellement en attente d'un jugement dans l'affaire « passage à faune ».

Nos moyens financiers proviennent en grande partie de dons, d'actions et de cotisations de membres. On épargne chaque euro pour le recours contre l'actuelle variante du contournement de Bascharage.

Nous remercions tous nos donatrices et donateurs, membres et sympathisant.e.s pour leur confiance et espérons pouvoir continuer de maîtriser les frais à venir.

Si la BIGS doit continuer de rester active dans le dossier contournement, cela dépend uniquement de votre solidarité. Vérifiez s.v.pl. si vous avez déjà réglé votre cotisation pour 2023.

Rien n'est acquis !

#deBobëschbleift#

BIGS

Biergerinitiativ Gemeng Suessem asbl

carte membre 10 €



solidarité



Collecte de fonds pour financer le **RECOURS** pour la **préservation** de la **ZONE-NATURA-2000**
Zämerbësch / Bobësch

CCPL IBAN LU78 1111 1984 6095 0000



Prochain R-V avec la BIGS au Zolwermoart
le 17 juillet devant l'Artikuss!

www.lets-save-energy.lu

- Sur ce site vous allez trouver des adresses et infos intéressantes sur les possibilités de demandes de primes énergétiques et beaucoup plus.
- Un kit avec des outils basiques pour économiser de l'énergie électrique, de l'eau et pour isoler est disponible sur simple demande auprès du Service écologique de notre commune.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :

NOTRE COMMUNE PARTICIPE !

UN KIT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE GRATUIT VOUS ATTEND À L'ADMINISTRATION COMMUNALE, VENEZ VITE LE CHERCHER !

UN KIT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE COMPREND :

- > Deux aérateurs pour robinet
- > Un régulateur de débit de douche
- > Un sac débitmètre
- > Un sablier de douche
- > Trois ampoules de type LED
- > Un thermomètre d'ambiance
- > Un rouleau de joint isolant pour portes et fenêtres
- > Un bas de porte adhésif

► On a tous le pouvoir de faire des économies d'énergie.

Rejoignez le mouvement : lets-save-energy.lu

enoprimes un programme qui vous soutient financièrement dans vos travaux de rénovation : enoprimes.lu

APPAREILS CLASSE A, B, C OU D
LES CHAMPIONS DES ÉCONOMIES

